

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LAURÉATS

DE LA QUATRIÈME ÉDITION  
DES « VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL »  
QUI RÉCOMPENSENT LES PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS AU SERVICE  
D'UN MODÈLE PLUS ÉCOLOGIQUE ET CRÉATEUR DE VALEUR COLLECTIVE



**Guéret, le 08 septembre 2023.** La Fédération Départementale des Travaux Publics de la Creuse a lancé la quatrième édition des « Victoires de l'Investissement Local ». Une nouvelle fois cette année, elle récompense les infrastructures de travaux publics créatrices de valeur économiques, sociales et environnementales dans le département.

Garantir des travaux publics qui soient à la fois écologiques et créateurs de valeur économique est une problématique au cœur des priorités des collectivités territoriales. C'est bien pour mettre en avant cet équilibre vertueux que la Fédération Départementale des Travaux Publics de la Creuse sélectionne et récompense depuis 2019 les infrastructures les plus prometteuses et responsables.

Les Victoires de l'Investissement Local permettent chaque année de valoriser les projets d'investissements innovants, améliorant le cadre de vie des concitoyens et/ou préservant l'environnement tout en valorisant le secteur. Ces récompenses répondent à la volonté collective d'engagement pour l'innovation écologique et la création de modèles économiques soutenables.

Cette année, les lauréats, Maires et Présidents d'intercommunalité, se sont vus remettre leurs récompenses selon les catégories de projets suivantes : énergie et mobilité bas carbone, cadre de vie, aménagement numérique et aménagement écologique.

C'est avec plaisir que les membres jurys composés de la FDTP 23 et de son partenaire : l'Association des Maires et des Adjointes de la Creuse, ont décidé de récompenser pour cette 4<sup>ème</sup> édition :

- La commune de **la Souterraine** primé dans la catégorie « **cadre de vie et mobilité – commune de plus de 2000 habitants** ».  
Pour la réfection du boulevard Mestadier.
- La commune d'**Ajain**, primé dans la catégorie « **cadre de vie et mobilité** ».  
Pour la création d'une passerelle piétonne enjambant la RN145.
- La commune de **Bosmoreau-Les-Mines**, primé dans la catégorie « **cadre de vie et mobilité** ».  
Pour la création de trottoirs et réfection complète de l'existant + l'amélioration de la collecte des eaux pluviales.
- La **Communauté d'Agglomération du Grand Guéret**, primé dans la catégorie « **Aménagement écologique et préservation de la ressource** ».  
Pour la modification de la station de traitement de Beaumont.
- Le **Syndicat Intercommunal Alimentation en Eau Potable d'Ahun**, primé dans la catégorie « **Aménagement écologique et préservation de la ressource** ».  
Pour la sécurisation en eau potable de l'alimentation de la commune de Cressat.
- Le **Syndicat Intercommunal Alimentation Eau Potable de la Rozeille**, primé dans la catégorie « **Aménagement écologique et préservation de la ressource** ».  
Pour la Réhabilitation et la modernisation de l'usine de traitement de l'eau à Magnat-l'Étrange.
- La commune de **Felletin**, primé dans la catégorie « **Aménagement écologique et préservation de la ressource** ».  
Pour la rénovation et la mise en conformité du réseau d'assainissement public.

**CONTACT PRESSE :**  
**Fédération départementale de la Creuse**

Marianne VIOLET, Secrétaire Générale, [limousin@fntp.fr](mailto:limousin@fntp.fr), 05 55 35 07 05  
Eugénie TEIL, chargée de missions, [limousin@fntp.fr](mailto:limousin@fntp.fr), 05 55 35 07 05

**À PROPOS DE LA FDTP 23**

La Fédération Départementale des Travaux Publics regroupe 25 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 313 salariés (chiffres clés 2021). Elle informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Elle fait partie de la FRTP Nouvelle-Aquitaine, membre du réseau de la FNTP.  
Pour en savoir plus : [www.frtpn.fr](http://www.frtpn.fr) / @FRTPNALimoges